

Dorota Dakowska

Le « Centre contre les expulsions » : les enjeux d'un débat transnational

Le débat germano-polonais au sujet du projet d'un « Centre contre les expulsions » permet d'analyser les stratégies différenciées du recours au passé. L'initiative, lancée par l'Union des expulsés (*Bund der Vertriebenen*, BdV) allemande en 1999, couronne les tentatives de ce groupe d'intérêts de s'inscrire dans l'espace public dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne (UE). On peut l'envisager comme une mobilisation et mise sur agenda efficace, dans la mesure où elle a suscité de larges débats publics et placé les responsables politiques des deux pays dans l'obligation de se prononcer sur le projet. D'une manière plus générale, ce débat est révélateur d'évolutions des usages d'un passé douloureux dans l'espace public : d'une part, la thématization des souffrances des populations déplacées de force qui, en Allemagne, n'est plus l'apanage de la droite ; d'autre part, cette affaire permet aux conservateurs polonais d'alimenter la crainte de la « menace allemande » à la fois pour se légitimer et pour disqualifier leurs concurrents.

En même temps, ce n'est que dans un contexte plus large que les enjeux de l'affrontement pourront être éclairés. Il s'agit là d'une conjonction de temporalités politiques favorables à la médiatisation du projet, impliquant des évolutions à l'échelle nationale – notamment les échéances électorales – et supranationale, comme l'élargissement de l'UE. A cela, il convient d'ajouter l'évolution des cadres sociaux de la mémoire historique, telle que la revalorisation des victimes allemandes de la Seconde Guerre mondiale, voire, plus largement, l'attention portée en Europe aux phénomènes d'épuration d'ethnique à l'aube du XXI^e siècle.

Un pavé dans le dialogue germano-polonais

L'initiative, lancée en 1999 par l'Union des expulsés, de construire à Berlin un centre d'information - mémorial consacré au sort des Allemands déplacés d'Europe centrale et orientale après 1945, est interprétée le plus souvent sous l'angle de la rupture. Elle est alors envisagée comme une nouvelle expression des intérêts des expulsés, mais aussi, plus largement, comme le signe d'une reconfiguration du discours mémoriel en Allemagne. A admettre cette nouveauté relative, il convient cependant d'appréhender les évolutions observées comme des processus plutôt que des événements isolés. En orientant la focale sur les initiateurs du débat,

il devient possible de voir comment des idées présentées comme inédites s'inscrivent de fait dans la continuité de répertoires d'action d'une organisation spécifique. Mais il est aussi intéressant de prendre en compte le moment conjoncturel et la manière dont l'entrée dans la confrontation permet à certains acteurs de profiter d'une opportunité pour renforcer leur visibilité.

Le projet du Centre ou comment fabriquer du nouveau avec de l'ancien

Le thème des expulsions est une composante traditionnelle et importante du travail historique et mémoriel de la République fédérale de l'après-guerre [Heimerl, 2006]. Cela étant, la campagne médiatique de l'Union des expulsés a provoqué des prises de positions des acteurs du champ politique et intellectuel des deux côtés de l'Oder, inédites dans leur ampleur. En effet, c'est la première fois que l'on a noté une adhésion résolue de responsables sociaux-démocrates aux revendications du BdV, identifié avec la droite conservatrice, notamment depuis les années 1970. Ainsi, le ministre SPD (*Sozialdemokratische Partei Deutschlands*, Parti social-démocrate d'Allemagne) de l'Intérieur Otto Schily et le député SPD Peter Glotz ont déclaré leur soutien au projet de Centre contre les expulsions, ce dernier acceptant même de codiriger la fondation créée à cet effet, avec Erika Steinbach, députée CDU (*Christlich-Demokratische Union*, Union chrétienne-démocrate) et présidente du BdV. Et pourtant, les revendications des expulsés n'ont pas changé fondamentalement, malgré l'inflexion de leur discours officiel avec la fin de la guerre froide et l'unification allemande.

Tout d'abord, l'objectif du BdV demeure la focalisation de l'attention publique sur les souffrances des Allemands ayant été contraints de quitter, à la fin de la guerre, les territoires orientaux du Reich, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie ou les Balkans. Alors qu'il pouvait s'agir de personnes ayant fui devant l'armée Rouge, contraintes à l'émigration par les pouvoirs publics de manière plus ou moins sanctionnée par les puissances alliées ou encore d'émigration plus tardive, ces différentes catégories ont été *de facto* regroupées dans la catégories des *Vertriebene* ou *Heimatvertriebene* (littéralement « personnes chassées de leur patrie »). Ce terme contient une charge émotionnelle que ne rendent pas les expressions plus euphémiques dans d'autres langues comme les personnes déplacées (*displaced persons*) en anglais ou les rapatriés (*przesiedleńcy, repatrianci*) en polonais.

L'Union des expulsés a été fondée en 1958 à partir de plusieurs organisations de défense des intérêts des populations allemandes déplacées de l'Est, fustigeant les modifications territoriales subies. Le poids important de ce groupe de pression dans les premières décennies de

la République fédérale s'est estompé progressivement à mesure que les « expulsés » s'intégraient dans la société, aidés par la croissance économique et les dédommagements importants payés par le gouvernement fédéral. Le traité de 1970 avec la Pologne populaire s'inscrivant dans la politique de détente prônée par Willy Brandt a rencontré une opposition radicale des organisations des expulsés refusant tout « bradage » de la frontière Oder-Neisse et consommé leur divorce avec la social-démocratie. La démocratisation dans le bloc communiste et l'unification allemande plongeait dans l'incertitude les organisations des expulsés. Craignant la marginalisation, ces dernières ont cherché à peser sur les traités bilatéraux avec les pays voisins de l'Allemagne. Leur succès fut limité dans le cas polonais où les traités de reconnaissance de la frontière et de bon voisinage ont été signés successivement en 1990 et 1991, dans un esprit de réconciliation. Mais le BdV a su s'imposer dans les relations germano-tchécoslovaques – puis germano-tchèques – où il n'a cessé de fustiger les « décrets Beneš » qui sanctionnaient légalement l'expulsion des Allemands de Sudètes en 1945 [Bazin, 2002 ; Blaive, Mink, 2003].

L'organisation avait en effet fait parler d'elle à travers ses appels à lier l'adhésion des pays voisins de l'Allemagne à l'Union européenne à des dédommagements matériels, la restitution des anciens biens des expulsés, voire des gestes symboliques et juridiques comme l'abolition des « décrets Beneš ». Pour plusieurs raisons, ces demandes ont pesé particulièrement sur les relations germano-tchèques : l'expulsion des Allemands des Sudètes, avait été lancée avant les accords de Potsdam qui donnaient l'aval des puissances alliées au déplacement des populations allemandes. Le gouvernement tchécoslovaque expropriait de fait ses propres citoyens, ce qui n'était pas le cas des territoires de Silésie et Poméranie attribués à l'administration polonaise par le traité de Potsdam. Enfin, les Allemands originaires des Sudètes représentent une communauté bien organisée, localisée surtout en Bavière et capable de peser sur les politiques publiques.

Le projet du Centre contre les expulsions apparaît donc comme une ultime tentative du BdV d'affirmer sa place dans l'espace public en monnayant l'adhésion des nouveaux pays membres à l'UE. La forme de la mobilisation – une offensive mémorielle demandant en premier lieu la reconnaissance et la commémoration des souffrances subies – apparaît comme plus respectable que les revendications matérielles des expulsés. On peut se demander de quelle manière l'avancement du processus d'élargissement de l'UE a intensifié cette mobilisation.

Les appels différenciés à l'Europe

A la veille de l'élargissement, en juin 2002, les revendications adressées rituellement au gouvernement tchèque ont été élargies à la Pologne, par la voix d'Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière. Les affirmations de ce candidat à la chancellerie, à l'occasion du Congrès annuel des organisations des expulsés, réclamant l'annulation de la législation qui consacrait les expropriations de l'après-guerre avaient provoqué une forte émotion en Pologne. Si les plus modérés des analystes tentaient de minorer les propos de Stoiber comme un élément de la campagne électorale [PAP, 25 juin 2002], d'autres ont interprété l'événement comme le signe d'un revirement mémoriel en Allemagne. La remise en question des conséquences de l'accord de Potsdam fut ainsi comparée à la négation du traité de Versailles [Semka, 2002]. Les journalistes n'ont pas manqué de noter que le social-démocrate Klaus Hänsch, ancien président du Parlement européen et membre de la Convention constitutionnelle sur l'avenir de l'Europe avait honoré de sa présence le Congrès des expulsés de 2002 pour soutenir la position de Stoiber. Un an plus tard, au Congrès de 2003, l'intervention du président du Parlement européen Pat Cox, qui a qualifié les expulsions des Allemands d'injustice et d'illégalité, a provoqué un tollé en Pologne [Gajewski, 2003]. Les débats n'ont pas manqué d'impliquer des représentants de la Commission, et notamment de la Direction générale Élargissement, comme le Commissaire Günter Verheugen ou son porte-parole Jean-Christophe Filori qui ont de leur côté assuré que la Commission ne s'intéressait qu'au contenu des lois en vigueur et qu'elle n'y voyait pas d'obstacles à l'adhésion [Gnauck, 2002].

Dans ces controverses au sujet du traitement politique du passé, la référence à l'Europe pouvait aussi avoir un caractère moins juridique qu'éthique puisqu'il s'agissait d'opposer au projet insistant sur la dimension nationale des souffrances allemandes un projet multilatéral, prenant en compte des expériences similaires. Ainsi, le député social-démocrate Markus Meckel [2002], puis les journalistes polonais de renom, Adam Michnik et Adam Krzemiński, ont appelé, en 2002, à la création d'un centre européen d'information sur les expulsions, situé à Wrocław (Breslau avant 1945), ville multiculturelle que les Allemands durent quitter en 1945, et qui accueillit les Polonais des territoires attribués à l'Union soviétique à Yalta et Potsdam. Outre le fait de proposer une alternative au projet des expulsés, cette initiative peut se lire comme un signal que le désaccord ne touche pas au fond du projet – commémorer les déplacements forcés et brutaux des populations – mais à la forme proposée. Les auteurs polonais de l'appel avançaient que, loin de priver les Allemands du droit de commémorer leurs victimes, l'objectif qui les guidait était de contribuer à « l'eupéanisation des histoires nationales au

XXI^e siècle » [Michnik, Krzemiński, 2002]. Ils invoquaient les exemples selon eux précurseurs de cette « européanisation » comme les associations polonaises menant des recherches sur le passé multiethnique de la Prusse orientale ou la publication de recueils combinant des témoignages de déportés et d'expulsés polonais et allemands [cf. Borodziej, Hajnicz, 1998]. Les commentateurs ont fait le constat d'un décalage entre ces initiatives d'en bas, comme les jumelages des villes ou autres rencontres impliquant souvent les anciens expulsés ou leurs descendants, la revalorisation de l'héritage culturel et intellectuel allemand dans des villes comme Wrocław, Szczecin ou Gdańsk, et la tournure du débat sur les expulsions, débat qui apparaissait alors, à de nombreux égards, comme une régression [Semka 2002].

La concurrence des victimes a geometrie variable

Alors que les déclarations officielles évoquant les expulsés – comme la résolution du Bundestag de 1998, votée en période préélectorale [Dakowska, 2006] – pouvaient provoquer des réactions vives au niveau politique chez les voisins polonais, c'est avec l'initiative du BdV que les émotions **culminent**. Si c'est en termes de « concurrence de victimes » en lutte pour la reconnaissance [Chaumont, 1997] que l'on peut appréhender l'énumération mutuelle des griefs et souffrances, il convient toutefois de les replacer dans leur contexte. En effet, dans les deux pays, la conjoncture favorise la remise au centre de l'attention de la notion de victime.

L'auto-victimisation : un répertoire d'action à rentabilité renouvelée

Pour analyser la conception mémorielle des initiateurs du Centre, il est intéressant de revenir aux origines du projet. En effet, loin de faire appel à un sort partagé par les peuples européens, celui-ci proposait de créer un « Centre des 15 millions », en référence aux chiffres d'expulsés revendiqués par le BdV. Le communiqué officiel justifiait la nécessité de commémorer « la plus grande action d'expulsion et de violence qui ait jamais eu lieu » [DOD, 1999, cité par Mazur, 2005, p. 117]. Cette terminologie étant apparue comme trop explicite, un nom plus neutre a été trouvé. La stratégie désormais adoptée consistait à articuler le projet du Centre autour de l'idée de la défense de valeurs universelles : en dénonçant l'idée même des déplacements forcés de populations. Si les victimes allemandes devaient y occuper une place de choix, d'autres exemples d'expulsions pouvaient être intégrés à la marge, à travers les expositions temporaires. Ainsi, le même projet pouvait être chargé de sens différents, selon les be-

soins du moment. C'est en réponse aux accusations d'ethnocentrisme et au projet alternatif d'un centre « européen » situé à Wrocław que la présidente du *Bund der Vertriebenen* a insisté sur la dimension européenne de son projet. De plus, les responsables du BdV ont su profiter de l'attention publique suscitée par les conflits balkaniques pour mobiliser les termes de « nettoyage ethnique » et comparer les expulsés allemands aux Albanais du Kosovo.

La place exclusive attribuée aux victimes allemandes de la Seconde Guerre mondiale, sans être une invention des dernières années, trouve ses origines dans la genèse du BdV. Dans la fameuse « Charte des expulsés » proclamée en 1950, aujourd'hui louée dans certains discours politiques pour l'engagement des signataires à renoncer à « la vengeance », les expulsés allemands sont présentés comme les victimes « les plus éprouvées » par la seconde Guerre mondiale. Le texte fait appel à des valeurs universelles et chrétiennes, et invoque le « droit à la patrie », tout en évitant soigneusement les références historiques explicites à la Seconde Guerre mondiale et aux crimes nazis [Brumlik, 2005, cité par Mazur, 2005].

Cette tendance à balayer l'histoire, à minorer le contexte des expulsions, à les considérer comme un événement isolé en oubliant les causes plus profondes de la décision des Alliés, a frappé les historiens polonais [Machcewicz 2003] et déclenché une surenchère. La multiplication des récits plaçant les Allemands en position de victime n'a pas manqué de provoquer des réactions vives en Pologne. Le vocabulaire officiel des *Vertriebene*, faisant appel soit à des références bibliques (« chemin d'épines ») soit à des termes jusque-là réservés à l'évocation de la Shoah, a été perçu comme une inadmissible provocation. Les propos d'Erika Steinbach, parlant du « génocide des Allemands de la Yougoslavie » et des « camps de la mort pour les civils allemands en Pologne » a inquiété des journalistes [Kołodziejczyk, 2003].

Il semble d'ailleurs que c'est en partie la personne d'Erika Steinbach, députée relativement peu connue en Allemagne mais trônant à la une des quotidiens polonais, qui contribue aux malentendus. Ses prédécesseurs, pourtant démonisés par les autorités communistes, n'ont pas connu le même sort : l'un d'entre eux, Herbert Hupka, s'est vu même offrir le titre de citoyen d'honneur de sa ville natale qu'il a dû quitter dans sa jeunesse (Racibórz/Ratibor). Il est vrai que la trajectoire de Steinbach laisse planer un doute sur son autorité à parler au nom des expulsés. Née en 1943 à Rumia, ville polonaise occupée par les nazis (dans le « couloir de Danzig »), elle est la fille d'un soldat de la Wehrmacht originaire de l'Ouest de l'Allemagne (tout comme l'épouse de celui-ci qui l'a rejoint au front). Outre cet attribut de « fausse expulsée » [Trenkner, 2003], on reproche à la présidente son silence total sur l'histoire de l'Union de expulsés, dont de nombreux responsables avaient un passé peu glorieux de militants de la première heure du parti national-socialiste, NSDAP, voire de membres des SS ou des *Ein-*

satzgruppen [Kloth, Wiegrefe, 2006]. La mobilisation du BdV traduit aussi un problème générationnel : avant le départ à la retraite des militants nés pendant la guerre, l'organisation cherche, par des projets comme le Centre, à pérenniser son existence [cf. Heimerl, 2006].

Quand deux martyrologies se rencontrent : autopsie d'un engrenage

La levée des boucliers en Pologne en réponse à la campagne du BdV et une surenchère des souffrances subies peuvent être replacés dans un contexte social plus large. Les témoins de la guerre et les autorités morales comme Władysław Bartoszewski (ancien résistant et prisonnier d'Auschwitz) ou Marek Edelman (survivant du soulèvement du Ghetto de Varsovie en 1943) ont, en des termes très clairs, rejeté les revendications du BdV et l'idée de placer les victimes allemandes au premier plan. Ce dernier a qualifié le projet du Centre d'affaire purement politique, « nationaliste et chauviniste » [Edelman, 2003]. D'autres voix ont rappelé les atrocités commises par la Wehrmacht en Pologne pour fustiger « l'amnésie » allemande, la « propagande ayant pour but d'équilibrer l'étendue des crimes inimaginables » commis pendant la guerre et le « brouillage de l'histoire » [Bratkowski, 2003]. Les analystes scrutaient les nouveaux paradigmes de la mémoire collective [Pięciak, 2003], alors que les hommes politiques recouraient à un registre plus émotionnel en dénonçant « la confusion du bourreau et de la victime ». L'idée avancée derrière était au mieux que l'on assiste à une reformulation des cadres sociaux de la mémoire collective, au pire que les Allemands cherchaient à minorer leurs responsabilités dans la Seconde Guerre mondiale.

C'est là que l'on peut situer l'angoisse la plus prononcée : celle que le repositionnement des Allemands comme les victimes oubliées de la guerre risquait de renverser la hiérarchie des victimes et d'effacer la culpabilité originelle pour les crimes de masse commis par les nazis sur les territoires occupés. L'insistance du BdV d'ériger leur Centre à Berlin, au cœur politique du pays, grâce à des fonds publics importants, suscitait la crainte que l'institution allait devenir un pendant au Mémorial des victimes de la Shoah, construit en 2003/2004 sous la forme d'un gigantesque champ de stèles à proximité immédiate de la porte de Brandebourg et du Reichstag. Cette inspiration des expulsés allemands de la muséographie de la Shoah (informer, commémorer, avertir) parut à de nombreux égards déplacée. En Pologne, la crainte a été exprimée que cette surenchère mémorielle poussée par le BdV risque d'effacer davantage la conscience, rudimentaire dans la société allemande, des exactions commises par les nazis en Pologne dès les premiers jours de la guerre [Pięciak, 2003, Holzer, 2003]. A cela s'ajouta la crainte des demandes de restitution des biens abandonnés à l'Est, formulées par

une organisation radicale, *Preussische Treuhand*, dont le BdV a fini par se distancier. En réponse, des responsables conservateurs en Pologne ont proposé de présenter à l'Allemagne une « facture » pour les pertes matérielles infligées par les nazis avec la destruction de Varsovie et d'innombrables infrastructures et bien culturels.

Il serait toutefois insuffisant d'en rester à ces constats cliniques sans les resituer dans leurs contextes respectifs qui ont renforcé la demande sociale des récits qui placent les Allemands dans un statut de victime de la guerre. En Allemagne, le marché éditorial a vu la sortie de plusieurs publications abordant les souffrances de la population allemande civile pendant et après la guerre. Aux mémoires – genre assez classique, mais sans cesse renouvelé – se sont ajoutés le roman de Günter Grass *En crabe* [2002] abordant l'épisode du naufrage du bateau Wilhelm Gustloff chargé de réfugiés allemands et quelques essais aux titres évocateurs. Dans cette dernière catégorie, il faut évoquer le livre de Jörg Friedrich consacré aux bombardements alliés des villes allemandes, dans lequel il n'hésite pas à comparer les caves enflammées à des « crématoires » et les bombardiers britanniques à des « Einsatzgruppen » [Friedrich, 2002]. L'essai d'Helga Hirsch [1998], intitulé « La vengeance des victimes » est consacré aux souffrances des Allemands internés dans les camps abandonnés par les nazis et réutilisés par les autorités polonaises.

En Pologne, les années quatre-vingt-dix avaient donné lieu à une vague de monuments héroïques et martyrologiques, commémorant de manière symbolique des événements historiques niés ou déformés auparavant par les autorités communistes, relatifs à la Seconde République polonaise ou à la Seconde Guerre mondiale, comme les déportations de citoyens polonais à l'Est [Traba, 2000]. Mais, ce sont aussi d'autres sujets taboués sous le pouvoir communiste, qui cherchait à se légitimer à travers un discours nationaliste [Zaremba, 2001] comme l'histoire des Juifs en Pologne qui ont fait irruption dans le débat public. Ces débats allaient souvent à l'encontre de l'image héroïque de la société polonaise résistante dans son ensemble contre l'occupant allemand, comme l'illustre le retentissement du livre de Jan Gross consacré au massacre de Jedwabne de 1941 [Gross, 2002]. Alors que l'ouvrage a donné lieu à une large réflexion sur les « pages noires » de l'histoire polonaise, la rencontre du récit martyrologique/victimisant et du récit critique/culpabilisant explique peut-être en partie l'extrême sensibilité aux débats sur le passé. On pourrait y ajouter enfin les controverses qui ont accompagné la mise en place, à l'initiative du gouvernement Schröder, d'un fonds de dédommagement symbolique destiné aux victimes slaves des camps de concentration et du travail forcé [Dakowska, 2006]. Cependant, pour conjoncturelles qu'elles soient, ces surenchères mémorielles appellent néanmoins à s'interroger sur leurs usages politiques, les nouvelles règles et

rentabilités du recours du passé et leurs retombées.

Qui sème le vent ? De nouvelles armes de disqualification

Les affrontements au sujet du passé, sans se limiter à des cercles restreints des militants et des experts, ont été pleinement intégrés dans le jeu politique et les luttes partisans en Pologne. On pourrait avancer l'hypothèse que ces nouvelles armes de disqualification des adversaires et d'auto-légitimation marquent un infléchissement des règles du jeu politique dont la portée reste à interroger.

Comme l'a noté Bronisław Baczko, les périodes de crise du pouvoir ou celles où une collectivité se sent agressée favorisent la production intensifiée d'imaginaires sociaux qui entrent en concurrence. Il désigne par ce terme l'ensemble des représentations collectives qui se rapportent à l'image globale de la société et du pouvoir légitime. Le travail des imaginaires sociaux – qui agissent sur le plan symbolique pour relier les aspects émotionnels aux aspects intellectuels de la vie collective – s'effectue sur une série d'oppositions : « légitimer/invalidiser ; justifier/accuser ; rassurer/désécuriser ; inclure/exclure (par rapport au groupe) etc. » [Baczko, 1984, p. 35]. Depuis l'emballement autour du Centre, les médias polonais n'ont pas rechigné à publier des images disqualifiant les expulsés, mais aussi les responsables allemands, voire, par ricochet, les Polonais accusés de germanophilie. Un exemple canonique est la couverture de l'hebdomadaire *Wprost* de septembre 2003 qui a représenté Erika Steinbach en uniforme SS, chevauchant le chancelier Schröder.

Le recours à la rhétorique germanophobe a été un des outils privilégiés par le candidat à la présidentielle, Lech Kaczyński, qui a remporté les élections de 2005 suite à une campagne violente, accusant son principale concurrent, le libéral Donald Tusk, de servilité à l'égard de l'Allemagne et diffusant des informations calomnieuses sur sa famille. Les réactions du gouvernement national-conservateur polonais ont pris la forme d'un appel agressif au passé, qui dépasse par ses proportions l'affrontement autour d'un projet précis. Récemment, le ministre de la Défense Radosław Sikorski a assimilé le projet d'un gazoduc de la mer Baltique (qui devrait relier la Russie et l'Allemagne en contournant la Pologne) au pacte Ribbentrop-Molotov. En juillet 2006, la ministre des Affaires étrangères Anna Fotyga, comparait qualifiait le journal de gauche *Tageszeitung* – qui avait publié un article satirique dénonçant dans des termes peu amènes la politique des frères Kaczyński – au journal nazi et antisémite *Der Stürmer*. La chancellerie présidentielle avait fait un scandale de la publication allemande, en annulant la participation de Lech Kaczyński à une réunion du triangle de Weimar et en an-

nonçant un recours en diffamation. Les dissonances n'ont cessé de se multiplier avec l'inauguration parallèle à Berlin, en août 2006, de deux expositions consacrées au sort des réfugiés et déplacés, des deux côtés de l'avenue Unter de Linden, l'une au Musée historique allemand, consacrée aux expulsés allemands et à leur intégration, l'autre, sous le patronage de l'Union des expulsés, consacrée aux différentes expériences de migrations forcées en Europe. Le Premier ministre polonais Jarosław Kaczyński a critiqué l'initiative du BdV lors d'un discours démonstratif dans l'ancien camp de concentration de Stutthof. Le maire de Varsovie Kazimierz Marcinkiewicz a annulé sa visite prévue à Berlin. Le traitement médiatique du problème atteint des proportions caricaturales en Pologne, où la télévision publique scrute la moindre critique adressée par la presse allemande au gouvernement polonais.

Ces réactions disproportionnées s'inscrivent cependant dans le climat politique alimenté par le gouvernement national-conservateur PiS (Droit et Justice) /LPR (Ligue des Familles Polonaises) /Samoobrona (Autodéfense) qui escompte s'assurer l'adhésion des électeurs en entretenant un climat d'angoisse obsidionale, plus facilement mobilisable dans la période d'incertitude identitaire d'adhésion à l'UE. Si cette stratégie a déjà affaibli la position internationale de la Pologne, sa rentabilité politique à moyen terme n'est pas avérée. Selon les sondages, la majorité des personnes interrogées ne voient pas d'obstacles à une réconciliation avec l'Allemagne. Par exemple, les habitants de Gdańsk n'ont pas rejoint, pour la plupart, les appels du PiS à déchoir Günter Grass de son titre de citoyen d'honneur de la ville suite aux révélations sur son passé.¹ Cependant, le climat de tension alimenté par le gouvernement polonais a porté ses fruits, puisque parmi les villes et organisations polonaises qui, sollicitées par le BdV, avaient prêté des objets à son exposition, certaines ont demandé qu'on les leur rende.

Pour conclure, la violence avec laquelle se confrontent les discours de l'Union des expulsés et de l'exécutif polonais ne laisse guère augurer d'un terrain d'entente possible. Les frères Kaczyński puisent dans le passé, dans les clichés du *Drang nach Osten* allemand, mobilisés par le discours nationaliste de la période communiste, tout comme celui de l'entre-deux-guerres. Il s'agit d'un discours exclusif qui fait appel à des phantasmes de l'altérité menaçante. En revanche, le lobby des expulsés a abandonné le révisionnisme primaire des années 1950 et 1960 pour s'engager dans un processus d'apprentissage discursif. Directement inspiré

¹ Le 12 août 2006, le Prix Nobel de littérature Günter Grass, âgé de 78 ans, a révélé, dans un entretien accordé au *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, son enrôlement dans une unité de la Waffen SS à la fin de la seconde guerre mondiale, alors qu'il était âgé de 17 ans. Cet aveu, prononcé à la veille de la publication de l'autobiographie de l'auteur, avait secoué l'opinion publique en Allemagne, mais aussi dans d'autres pays et plus particulièrement en Pologne, où cet écrivain populaire, considéré comme la « conscience morale » de l'Allemagne, avait reçu le titre du citoyen d'honneur de la ville de Gdańsk.

du discours sur la Shoah, le BdV est parvenu à manier les notions de génocide et des droits de l'homme pour présenter son cas comme une cause universelle et accumuler ainsi des arguments de poids dans la concurrence des victimes centre-européennes.

Références bibliographiques

- BACZKO B. (1984), *Les imaginaires sociaux. Mémoires et espoirs collectifs*, Payot, Paris.
- BAZIN A. (2002), *Les relations tchéco-allemandes depuis 1989 : de la réconciliation bilatérale à l'intégration européenne*, Thèse de science politique, IEP de Paris.
- BLAIVE M., MINK G. (dir.) (2003), *Benešove dekrety. Budoucnost Evropy a vyrovnávání se s minulostí*, Cefres, Prague.
- BORODZIEJ W., HAJNICZ A. (1998), *Kompleks wypędzenia*, Znak, Cracovie.
- BRATKOWSKI S. (2003), « Kim chcą być Niemcy » (Ce que les Allemands veulent être) *Rzeczpospolita*, n 200, 28 août.
- BRUMLIK M. (2005), *Wer Sturm sät. Die Vertreibung der Deutschen*, Aufbau Verlag, Berlin.
- CHAUMONT J.-M. (1997), *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, La Découverte, Paris.
- DAKOWSKA D. (2006), « Les relations germano-polonaises : les relectures du passé dans le contexte de l'adhésion à l'UE », *Pouvoirs*, n°118, p. 127-138.
- EDELMAN M. (2003), « Nie litować się nad Niemcami » (N'ayez pas pitié des Allemands), *Tygodnik Powszechny*, 17 août.
- FRIEDRICH J. (2002), *Der Brand : Deutschland im Bombenkrieg 1940-1945*, Propyläen, München.
- GAJEWSKI J. (2003), « Cox pod ostrzałem » (Cox dans le colimateur), *Rzeczpospolita*, n°206, 4 septembre.
- GNAUCK G. (2002), « Scharfe Kritik an Stoiber in Polen », *Die Welt*, 25 juin.
- GRASS G. (2002), *Im Krebsgang*, Steidl, Göttingen.
- GROSS, J. T. (2002), *Les voisins*, Fayard, Paris.
- HEIMERL D. (2006), *L'Allemagne et les expulsés, quel centre pour quelle mémoire ?*, Note du Cerfa, n° 34, juin, Ifri, Paris.
- HIRSCH H. (1998), *Die Rache der Opfer. Deutsche in polnischen Lagern 1944-1950*, Rowohlt, Berlin.
- HOLZER J. (2003), « Polacy-Niemcy. Porozmawiajmy o historii » (Polonais-Allemands.

Parlons de l'histoire), *Rzeczpospolita*, 29 novembre.

KLOTH H. M., WIEGREFE K. (2006), « Unbequeme Wahrheiten », *Der Spiegel*, n° 46, 14 août, p. 46.

KOŁODZIEJCZYK K. (2003), « Wychodzenie z cienia wojny » (Sortie de l'ombre de la guerre), *Rzeczpospolita* n° 203, 1 septembre.

MACHCEWICZ P. (2003), « Pamięć nie tylko o wypędzonych » (Commémorer pas seulement les expulsés), *Rzeczpospolita*, 1 août.

MAZUR Z. (2005), *Centrum przeciw wypędzeniom (1999-2005)*, Instytut Zachodni, Poznań.

MECKEL M. (2002), *Ein „Zentrum gegen Vertreibungen“ in Breslau?!*, 1 mars (s.l.).

MICHNIK A., KRZEMINSKI A. (2002), « Nie chcemy wojny muzealnej », (Nous ne voulons pas de la guerre des musées), *Gazeta wyborcza*, 16 juin.

PAP (2002), « Wolff-Powęska : w Polsce nie było dekretów o wysiedlaniu Niemców » (Wolff-Powęska : Il n'y a pas eu en Pologne de décrets sur l'expulsion des Allemands), *Dziennik internetowy* n° 1346, 25 juin.

PIECIAK W. (2003), « Naród ofiar. Nowa niemiecka pamięć » (Une nation des victimes. La nouvelle mémoire allemande), *Rzeczpospolita*, 2 août.

SEMKA, P. (2002). « Kres epoki nudy » (La fin de l'époque de l'ennui), *Rzeczpospolita*, n° 154, 4 juillet, p. A8.

TRABA R. (2000), « Symbole pamięci : II wojna światowa w świadomości Polaków », *Przegląd zachodni*, n° 1 (294), Poznań, p. 52-67.

TREKNER J.(2003) « Fałszywa wypędzona », (Une fausse expulsée), *Tygodnik powszechny*, 14 septembre.

ZAREMBA M. (2001), *Komunizm, legitymizacja, nacjonalizm. Nacjonalistyczna legitymizacja władzy komunistycznej w Polsce* (Communisme, légitimation, nationalisme. Légitimation nationaliste du pouvoir communiste en Pologne), Trio/ISP PAN, Varsovie.